

# Amnesty dénonce la multiplication des châtiments corporels au Nord-Mali

**AFP/Archives - 20.09.2012**

Amnesty International a dénoncé jeudi les "parodies de procès" et la multiplication des châtiments corporels infligés "au nom de leur interprétation de la charia" par les islamistes armés dans le nord du Mali, dans un rapport publié à Paris.

"Au Nord, le nombre de châtiments corporels (flagellations, amputations, lapidations à mort) imposés à des personnes accusées d'avoir commis des crimes par les groupes islamistes armés, à la suite de parodies de procès, ne cesse de croître", indique le document, qui rend compte d'une mission de 15 jours effectuée par une délégation d'Amnesty au Mali.

Depuis début août, "sept personnes accusées de vol ou de braquage ont été amputées à la suite de décisions expéditives", dans la région de Gao et à Tombouctou (nord), a rappelé le chercheur Gaëtan Mootoo.

Le nord du Mali est contrôlé depuis avril par des groupes proches d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui y ont imposé la charia (loi islamique): des hommes accusés de vol ont été flagellés et amputés, un couple jugé illégitime a été lapidé à mort et les islamistes ont détruit des tombeaux de saints musulmans.

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, avait dénoncé lundi ces violences, évoquant "plusieurs graves violations des droits de l'homme" et "éventuellement des crimes de guerre".

A Bamako, la délégation d'Amnesty a pu rencontrer l'une des personnes amputées, un éleveur de bétail de 30 ans, dont la main droite a été coupée à l'issue d'un procès qui a duré "dix minutes" à Ansongo le 8 août.

Amnesty a également obtenu des informations sur six autres cas d'amputations, cinq à Gao contrôlée par le Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et un à Tombouctou sous l'emprise du groupe Ansar Dine (Défenseur de l'islam).

"Toutes les personnes amputées jusqu'à présent par le Mujao à Gao sont des noirs", dont "les mains et pieds amputés ont été exposés au commissariat de police", a affirmé un témoin cité par Amnesty.

Dans son rapport, Amnesty appelle les groupes islamistes armés à mettre un terme aux châtiments corporels, mais aussi aux violences, notamment sexuelles, qui se poursuivent à l'égard des femmes.

L'organisation dénonce aussi le recours aux enfants-soldats par les groupes armés, mais également par les milices d'auto-défense qui se sont constituées, dans le sud du pays, "avec l'accord et le soutien des autorités" dans la perspective de libérer le nord du Mali.